nzassa

GUIDE D'ONBOARDING

Payer ses cotisations avec Nzassa

De l'invitation au premier reçu : le guide du membre.

Votre association utilise Nzassa pour ses cotisations. En quelques minutes, vous pourrez voir ce que vous devez, payer par mobile money et recevoir un reçu à chaque paiement.

Créer votre compte est gratuit. Les frais de service d'un paiement mobile money sont toujours **affichés avant** que vous confirmiez.

Votre paiement part de votre compte mobile money et arrive **directement** sur le compte mobile money de votre association : il ne transite par aucun compte de Nanbara, la société qui édite Nzassa.

Avant de commencer

- Un smartphone Android ou iPhone.
- Le **numéro de téléphone que vous avez donné à l'association** (c'est lui qui vous relie à elle).
- Un compte Wave, Orange Money, MTN MoMo ou Moov Money pour payer en ligne (facultatif : vous pouvez aussi payer en espèces au trésorier).

Partie 1 · Rejoindre son association

1. Recevoir l'invitation

- Le trésorier vous a ajouté : vous recevez un **SMS d'invitation** de Nzassa.
- Ou bien le bureau vous a transmis un **code d'adhésion** (8 caractères, ex. K7Q2MZ4P), souvent sur le groupe WhatsApp.

2. Installer Nzassa et créer son compte

- Ouvrez **app.nzassa.app** dans Chrome (Android) ou Safari (iPhone), puis touchez **Ajouter à l'écran d'accueil** (sur iPhone : bouton Partager, puis « Sur l'écran d'accueil ») : Nzassa s'ouvre ensuite comme une application. Vous pouvez aussi installer l'application Android ou iPhone dès sa publication sur Google Play et l'App Store (liens sur www.nzassa.app).
- Touchez **Créer mon compte** et saisissez **le numéro connu de l'association**. Touchez **Recevoir le code**, puis tapez le code reçu par SMS.
- Indiquez vos **Nom et prénoms**, puis choisissez et confirmez un code PIN de 4 à 6 chiffres.
- Si le trésorier vous avait ajouté, votre association apparaît **directement** dans **Mes associations**.
- Vous avez reçu un **code d'adhésion** ? Une fois connecté, sur l'**Accueil**, touchez **Rejoindre**, saisissez le code, puis **Envoyer ma demande** : le président ou le trésorier l'accepte.

> **Bon à savoir :** Votre code PIN valide vos paiements. Personne ne doit le connaître : ni le trésorier, ni Nzassa, ni un « agent » au téléphone.

3. Vous êtes déjà membre d'une association : rejoindre une autre avec un code d'adhésion

- Une fois connecté, sur l'**Accueil**, touchez **Rejoindre**, saisissez le **Code d'adhésion**, puis **Envoyer ma demande**.
- La mention **Demande d'adhésion en attente** s'affiche jusqu'à ce que le président ou le trésorier de cette association l'accepte.
- Une fois votre demande acceptée, votre nouvelle association apparaît dans la liste **Mes associations**.

4. Vous dirigez une autre association : demander Nzassa pour elle

- Vous êtes dirigeant(e) d'une autre association et souhaitez solliciter les services Nzassa pour celle-ci ? Sur l'**Accueil**, touchez **Inscrire**.
- Remplissez le formulaire (nom de l'association, ville, type, nombre de membres, votre fonction), puis **Envoyer ma demande**.
- Un **commercial de Nanbara** vous contactera pour présenter Nzassa à votre bureau et organiser la signature du contrat d'adhésion.

Partie 2 · Payer ses cotisations

5. Voir ce que vous devez

- L'**Accueil** affiche le total **à payer**, toutes associations confondues, et les montants en retard.
- Touchez une association pour voir **Votre situation**, vos dernières cotisations et les comptes de l'association.

6. Payer par mobile money

- Touchez **Tout payer en une fois** (ou **Payer** sur une association).
- **1. Ce que vous payez** : cochez les échéances à régler. Vous pouvez payer plusieurs associations en un seul paiement.
- **2. Moyen de paiement** : choisissez Wave, Orange Money, MTN MoMo ou Moov Money. Le numéro utilisé est indiqué ; **Changer** pour en prendre un autre.
- Vérifiez le récapitulatif : cotisations, **frais de service** et total. Touchez **Payer …**, puis confirmez avec votre **code PIN**.
- Validez sur votre téléphone (ou dans Wave). L'écran **Paiement réussi** s'affiche et un **SMS de confirmation** vous est envoyé.

> **Bon à savoir :** Réseau coupé pendant le paiement ? Touchez **Vérifier plus tard** : vous ne serez jamais débité deux fois pour la même tentative.

7. Participer à une collecte

- Une collecte (décès, mariage, projet du village) apparaît sur votre **Accueil** avec la somme déjà réunie.
- Touchez **Participer**, indiquez **Votre participation (FCFA)**, puis payez comme une cotisation.

8. Payer en espèces

- Vous pouvez toujours remettre votre cotisation en main propre au trésorier. Il l'enregistre dans Nzassa et vous recevez un SMS.
- Le paiement apparaît dans **Mes reçus** avec la mention **Saisi par le trésorier · vérifiez-le**.

Partie 3 · Garder la preuve et suivre les comptes

9. Retrouver ses reçus

- L'onglet **Reçus** liste tous vos paiements, toutes associations confondues.
- Ouvrez un reçu pour le détail, puis **Partager le reçu** (WhatsApp, e-mail…).

10. Contester un paiement en espèces

- Un paiement en espèces saisi à votre nom vous semble faux ? Ouvrez le reçu, touchez **Contester ce paiement** et expliquez ce qui s'est passé.
- Vous avez **7 jours** pour le faire. Le paiement est mis de côté dans les comptes jusqu'à ce qu'un autre membre du bureau tranche.

11. Voir les comptes de l'association

- Dans la fiche de l'association, **Les comptes de l'association** et **Dernières sorties** montrent le solde, les dépenses et les retraits, avec les noms de ceux qui les ont validés.
- Toutes les opérations sont enregistrées dans un **journal infalsifiable**.

Partie 4 · Sécurité du compte

12. Code PIN oublié

- Sur l'écran de connexion, touchez **Code PIN oublié ?**. Un code vous est envoyé par SMS pour choisir un nouveau PIN.
- Après **5 codes PIN erronés**, le compte est verrouillé par sécurité : réinitialisez votre PIN par SMS.

13. Les bons réflexes

- Nzassa ne vous demandera **jamais** votre code PIN ni le code reçu par SMS, ni par téléphone, ni sur WhatsApp.
- Changement de numéro ou de téléphone ? Écrivez au support : support_nzassa@nanbara.ci.
- Quitter une association : fiche de l'association › **Quitter l'association**.

nzassa

Liste de contrôle de mise en service

	Point à vérifier
☐	Nzassa ouvert sur app.nzassa.app (ou application installée), compte créé avec le numéro connu de l'association
☐	Association visible dans « Mes associations » (ou demande d'adhésion acceptée)
☐	Montant à payer vérifié sur l'Accueil
☐	Premier paiement effectué, SMS de confirmation reçu
☐	Reçu visible dans l'onglet Reçus

Mise en service : Vous êtes **prêt** quand votre premier reçu apparaît dans l'onglet **Reçus**. Dès lors, chaque cotisation se paie en moins d'une minute, et vous suivez les comptes de votre association en toute transparence.

Besoin d'aide ?

- **Support** : support_nzassa@nanbara.ci
- **Inscription d'une association, d'une école ou d'une entreprise** : bonjour_nzassa@nanbara.ci
- **WhatsApp** : +225 05 01 62 91 91
- **Site** : www.nzassa.app (FAQ, guides, téléchargement)